

Saint-Pantaléon-de-Larche, le 22 janvier 2018



COMMUNE DE  
SAINT PANTALEON DE LARCHE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE CEREMONIE DE VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL : LA MUNICIPALITE ANNONCE UN PLAN D'AMENAGEMENT DE BOURG A BERNOU



Alain Lapacherie a réuni autour de lui les personnels communaux et, les élus du Conseil Municipal pour la traditionnelle cérémonie de vœux. Celle-ci a été l'occasion pour le Maire

---

#### CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [a.m.oumedjkane@orange.fr](mailto:a.m.oumedjkane@orange.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)

d'annoncer une nouvelle initiative marquante pour la commune avec le lancement d'une étude d'un plan d'aménagement de bourg pour le quartier de Bernou.

Près d'une centaine de personnes s'était rassemblée à la salle des fêtes pour ces vœux communaux auxquels Jean-Paul Vicat, Sous-Préfet de Brive, s'est associé téléphoniquement. Jacques Vignal, Directeur des services, a retracé les points marquants de l'année écoulée.

Parmi ceux-ci, on peut évoquer les nombreuses manifestations comme l'accueil du Tour du Limousin, mais aussi des initiatives plus originales comme le déploiement de l'opération « Voisins vigilants » pour lutter contre les cambriolages. La commune poursuit avec détermination son opération de dénomination et numérotation. Elle vient de se doter de deux véhicules utilitaires électriques. Elle met en œuvre désormais la signature des PACS en mairie et a relancé la révision générale du PLU avec un nouveau cabinet d'études.

La restructuration du bâtiment Charles Ceyrac a induit un redéploiement des activités municipales et associatives qui a nécessité l'effort de tous.

Alain Lapacherie a indiqué que ce changement majeur pour la commune en termes de structuration des services pour le centre-bourg et, en volume d'investissements se déroulait normalement. La livraison du bâtiment principal est envisageable à la mi 2018. La nouvelle garderie réalisée dans l'actuelle cantine pourrait être opérationnelle 6 à 8 mois plus tard.

En 2018, la commune ne relâchera pas ses efforts d'équipements. La rigueur dans les dépenses de fonctionnement courant qui ne progressent que de 1% cette année et un effort de désendettement sans précédent vont permettre à la commune, en 2018, d'augmenter sa section d'investissement de plus de 50% pour la porter à 2,2 millions d'euros. Cela se fera sans augmentation de la fiscalité et avec un recours modéré à l'emprunt.

Le budget sera consacré à la restructuration du bâtiment Charles Ceyrac mais, également à la poursuite des efforts routiers, avec une nouvelle tranche de travaux sur la VC N°12, dans le secteur des Chanets, et le triplement de l'enveloppe consacrée à la réfection des trottoirs. La nouveauté sera cette année, la mise à l'étude d'un plan d'aménagement de bourg à Bernou autour de l'école du quartier. L'ensemble des liaisons routières, piétonnes, ainsi que le stationnement des cars et des usagers va être repensé. Des jeux pour enfants

---

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [a.m.oumedjkane@orange.fr](mailto:a.m.oumedjkane@orange.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)

compléteront le boudrome. Ces aménagements prendront en compte le risque d'inondations avec un redimensionnement du bassin d'écroulement des eaux pluviales.

Si la commune gère avec rigueur pour préserver la capacité d'investissement, le Maire a dit son inquiétude quant aux vellétés de l'Etat de limiter l'autonomie des collectivités territoriales. Il a évoqué la réforme de la taxe d'habitation, qui pour lui présente le risque de briser la dynamique fiscale des communes qui, comme Saint-Pantaléon-de-Larche accueillent des nouvelles populations. Enfin, Monsieur le Maire a souligné que le nouveau régime indemnitaire offert aux agents de la collectivité va leur octroyer un gain en terme de pouvoir d'achat, l'importance de celui-ci variera selon la façon de servir et la réalisation des objectifs de chacun. Pour le Maire, ce nouveau système est important car il fait la démonstration que le service public peut être efficace.

Quatre médailles d'honneur régionale, départementale et communale ont été décernées à des agents :

Fabienne Martinez, Marie-Jo Verlhac, Alain Blériot et Christine Teyssandier, qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Ces médailles récompensent au moins 20 ans d'activité dans le service public.

---

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [a.m.oumedjkane@orange.fr](mailto:a.m.oumedjkane@orange.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)